



HAL
open science

Synecdoques du nombre

Bernard Meyer

► **To cite this version:**

| Bernard Meyer. Synecdoques du nombre. Travaux & documents, 1993, 02, pp.89–109. hal-02170717

HAL Id: hal-02170717

<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02170717>

Submitted on 28 Feb 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

SYNECDOQUES DU NOMBRE

Les divers phénomènes discursifs que les rhétoriciens présentent sous le nom de synecdoques du nombre se laissent facilement regrouper sous trois chefs: 1) la désignation d'un pluriel par un singulier; 2) celle d'un singulier par un pluriel; 3) l'expression d'un nombre donné par un autre nombre. Les deux premiers tours, inverses, se trouvent déjà répertoriés comme figures par Cornificius¹, Cicéron², Quintilien³, et, chez les Byzantins, par Anonyme II⁴. Le troisième, bien qu'il fournisse un exemple à Aristote dans sa *Poétique*, n'est pas mentionné par les rhétoriques anciennes; il n'apparaît, en tant que catégorie particulière, que dans les manuels du XVII^e siècle, tels que celui du Père Lamy. Nous examinerons successivement les trois types.

1. Voici les lignes que la *Rhétorique à Hérennius* leur consacre: *Ab uno plura hoc modo intelleguntur* : “*Pæno fuit Hispanus auxilio, fuit immanis Transalpinus, in Italia quoque nonnemo sensit idem togatus.*” *A pluribus unum sic intellegitur*: *Atrox calamitas pectora maerore pulsabat; itaque anhelans ex imis pulmonibus prae cura spiritus ducebat.* “*Nam in superioribus plures Hispani et Galli et togati, et hic unum pectus et unus pulmo intelligitur; et erit illic deminutus numerus festivatis, hic adauctus gravitatis gratia.* (IV, 33, 45. édition citée pp. 224-227).
2. Texte de Cicéron: *Cum intelligi volumus [...] ex uno plures*: “*At Romanus homo, tametsi res bene gesta est/ Corde suo trépídat*”. *aut cum ex pluribus intelligitur unum*: “*Nos sumus Romani, qui fuimus ante Rudini*”. (De Oratore, III, XLII - 168. édition citée page 67).
3. Texte de Quintilien: *Ex uno pluris intellegamus [...] vel contra [...]*. *Maxime autem in orando valebit numerorum illa libertas. Nam et Livius saepe sic dicit*: “*Romanus proelio victor*” *cum Romanos vicisse significat, et contra Cicero ad Brutum “populo” inquit “imposuimus et oratores visi sumus”, cum de se tantum loqueretur.* (I.O. VIII, 6, 19-20. édition citée p. 108-109.)
4. Texte d'Anonyme II: η απο των πολλων το εν, ως το στηθεα μαρμαιροντα.. αφ'ενος τα πολλα, ως το περσεν Οδυσσευς ιερων ποτολιεθρον Τρωιης. (Περι Τρωπων. Edition citée p. 210).

1. Synecdoque du singulier pour le pluriel.

Ce tour désigne un référent pluriel par l'expression linguistique du singulier correspondant. Les auteurs latins de l'Antiquité disent, dans une perspective plutôt référentielle, qu'il fait entendre (*intellegere*) plusieurs (*plura, plures*) à partir d'un seul (*ab [ex] uno*): "D'une seule chose nommée, traduit Morier, on fera comprendre une pluralité" (1981, p. 1108). Anonyme II dit de même en grec: "il désigne (δηλοι) beaucoup (τα πολλα) à partir d'un seul (απ'ενος)". Colonia écrit qu'un seul (*unus*) est pris (*accipitur*) pour plusieurs (*pro pluribus*)⁵ et Marc Bonhomme, que le tour "réfère à un ensemble par le biais d'une de ses unités". Sanctius propose une perspective plus linguistique, et substitutive, en disant que le nombre singulier (*singularum numerum*) est mis pour le pluriel (*pro plurali*)⁶. Dans son sillage, Dumarsais écrit: "On met un singulier pour le pluriel" (TT p. 118) et Fontanier: "[le tour] consiste à prendre le singulier pour le pluriel" (FD 91).

I. 1. Dans les exemples de synecdoques du singulier présentés par les rhétoriques, le support de l'opération est toujours un syntagme substantival et les substantifs mis en œuvre sont toujours des termes comptables (i.e. désignant des entités qui peuvent être comptées). Ils désignent le plus souvent des catégories humaines. Le type d'exemples le plus ancien et le plus fréquemment repris porte sur un nom de peuple.

Ainsi lit-on dans la *Rhétorique à Hérennius* :

(1) Au Carthaginois vinrent en aide l'Espagnol et le terrible Transalpin, en Italie même, plus d'un homme vêtu de la toge [i.e. plus d'un citoyen romain] eut le même sentiment⁷.

5. *Eodem refer vulgares illas locutiones quibus unus accipitur pro pluribus, ut com dicit Virgilius: Hostis habet muros.* (*Artis Rhetoricae*, Liber primum §6 1° p. 110).

6. *Huc [à la synecdoque de l'espèce pour le genre] refer singularem numerum pro plurali. Livius saepe dicit: "Romanus proelio victor. "Horat. "Me peritus discit Hiber, id est Hiberi.* (*De arte dicendi* p. 347.)

La définition de Bède le Vénérable (cité par Lausberg, *Handbuch*, n° 573 p. 297) "*Sit etiam syllepsis in sensu, id est ubi pro multis unus vel pro uno multi ponuntur*" garde une définition référentielle des synecdoques du nombre mais les rattache (semble-t-il) à une opération grammaticale. La syllepse est en effet une modification de l'accord en nombre ou en genre. Grevisse en propose les exemples suivants: "La plupart sont contents". "Plus d'un million appartient à l'état" (*Le Bon Usage*, §429).

7. Voir note 1. L'emploi du déterminant indéfini *nonnemo* (non aucun) rend l'exemple de *togatus* moins net. Morier reprend l'exemple de Cornificius sous la forme suivante: "L'Espagnol vole au secours du Carthaginois" (1981, p. 1108).

“Dans ces exemples, commente l'auteur, on fait entendre plusieurs Espagnols, plusieurs Gaulois”. On trouve encore un nom de peuple chez Cicéron, qui cite Ennius:

(2) Mais *le Romain*, même après le succès, est indécis au fond de son cœur⁸.

et chez Quintilien, qui cite Tite-Live :

(3) *Le Romain* vainqueur au combat⁹.

Au XVI^e siècle, Sanctius reprend ce dernier exemple et en ajoute un autre du même type, tiré d'Horace:

(4) *L'Espagnol* expérimenté me sert de maître¹⁰.

Dumarsais poursuit avec:

(5) *Le Germain* révolté

“c'est-à-dire, commente-t-il, les Germains, les Allemands” (TT p. 118).

Fontanier propose ce vers de Boileau :

(6) Triomphateur heureux du *Belge* et de *l'Ibère*. (FD p. 92)

De nos jours enfin, on lit chez Grevisse:

(7) A l'horizon lointain fuit l'étendard du *More*¹¹.

et Morier aligne cet exemple d'auteur :

(8) *Le Romain* l'emporta sur *le Celte* éhonté,
On imposa silence au *Germain* révolté” (1981, p. 1108)

A côté de ces fréquents noms de peuples, on trouve dans cet emploi des termes désignant par une fonction ou par une caractérisation donnée diverses catégories d'humains :

(9) *L'ennemi* est en possession des murs¹².

(10) Du *berger* et du *roi*, la poussière est la même. (FD p.92)

8. Voir note 2.

9. Voir note 3.

10. Voir note 6

11. Vigny, *Poèmes antiques et modernes*. *Le Cor*.

12. Voir note 6.

- (11) Le marchand, l'ouvrier, le prêtre et le soldat,
Sont tous également les membres de l'Etat. (FD p. 92)¹³.
- (12) *Le paysan* n'a pas les pieds meurtris par les sabots¹⁴.

Outre ces catégories humaines, on rencontre enfin un certain nombre d'objets, généralement concrets:

- organes doubles ou multiples du corps humain

- (13) J'ai *bon pied, bon œil*, bonne santé¹⁵.
- (14) Un *oeil* noir te regarde¹⁶.
- (15) N'avoir rien à se mettre sous *la dent*.
- (16) Il avait le cheveu un peu plus épais, le nez plus fort et l'œil plus vif [que son frère]¹⁷.

- élément d'un organisme végétal, d'une étendue liquide:

- (17) Un arbre par dessus le toit
Berce sa *palme* ¹⁸.
- (18) Son beau corps a roulé sous la *vague* marine¹⁹.
- (19) Et j'ai de ce récit battu du *flot* kymrique,
Respiré dans le vent qu'embauma l'air natal
La *fleur* jadis éclore au jardin d'Amérique²⁰.

- entité artificielle:

- (20) A une époque où *le vers* ne savait plus chanter, il [Rousseau] a orchestré sa prose avec éclat²¹.

13. Fontanier énumère encore: "L'homme pour les hommes; le riche, pour les riches; le pauvre, pour les pauvres"

14. Bonhomme citant le Voltaire des *Lettres Philosophiques* (p. 74).

15. *Le Petit Robert*.

16. *Carmen*.

17. George Sand, *La petite Fadette*, citée par Grevisse § 493 a.

18. Verlaine, *Sagesse*, cité par Dupriez p. 440. On admettra pour simplifier que *sa palme* désigne ici simplement des palmes, en négligeant le fait que, l'arbre en question n'étant probablement pas un palmier, l'expression est aussi métaphorique, et que l'ensemble désignée par *sa palme* peut aussi bien s'exprimer par le collectif son feuillage, ce qui nous renvoie au cas plus général de la synecdoque de la partie.

19. André Chénier, cité par Morier, 1981, p. 1111.

20. J.-M. de Hérédia, *Les Trophées*, cité par Morier, 1981, p. 1111.

21. Gustave Lanson.

... ou abstraite:

- (21) Fuyez de ces auteurs l'abondance stérile
Et ne vous chargez point d'un détail inutile²².

1. 2. La synecdoque du singulier pour le pluriel réfère à la pluralité à partir de l'unité: c'est une synecdoque *particularisante* (Groupe μ). Elle met en œuvre deux relations. La première est référentielle, ou, si l'on préfère, idéale: elle lie l'objet unitaire énoncé à l'ensemble d'unités semblables qu'il donne à concevoir; elle lie, par exemple, un Germain et le peuple des Germains, une vague et la foule des vagues, un œil et le couple d'yeux qui composent l'organe de la vue. Elle n'affecte pas les entités en jeu, elle ne concerne que leur nombre. Cette relation de l'élément à une collection d'éléments identiques est une de celles qu'utilisent les synecdoques de la partie et du tout. Sous cet angle, la synecdoque du singulier pour le pluriel n'est qu'une espèce de synecdoque de la partie pour le tout, ce qui explique et justifie en partie que Dominique de Colonia l'ait rattachée à cette catégorie²³. Toutefois, la *tout-somme* ne correspond pas ici, comme dans la synecdoque de la partie, à une entité culturellement reconnue, isolée et nommée, il n'a pas de forme propre par rapport à l'unité: il tire son être conceptuel de la seule pluralité des unités qui le forment.

La deuxième relation mis en jeu est linguistique, c'est le rapport grammatical du singulier au pluriel. Dans ce rapport, le passage d'un pôle à l'autre préserve, implique même, la stabilité, l'identité du lexème de support²⁴. De ce point de vue, synecdoque de la partie et synecdoque du singulier se distinguent nettement. Dans la première, en effet, le lexème synecdochique ne correspond pas lexicalement à l'objet qu'il donne à percevoir: pour expliciter cet objet, le glossateur doit recourir à un autre terme²⁵. Dans la seconde, au contraire, le lexème synecdochique désigne encore de manière orthosémique l'ensemble visé: la modification ne porte pas sur l'appellation mais sur le grammème numérique qui l'affecte, sur le *nombre*. C'est ce caractère purement *grammatical* (au niveau linguistique) qui fait du tour une catégorie bien particulière de synecdoques. C'est également lui qui autorise à l'exclure des tropes proprement dits, si l'on définit ceux-ci comme des opérations affectant strictement l'*appellation* des

22. Boileau, *Art Poétique*, Ch. 1.

23. Voir note 5. Sanctius, de son côté rattache la synecdoque du singulier à la synecdoque de l'espèce (voir note 6) et, symétriquement, la synecdoque du pluriel à la synecdoque du genre (voir note 46): c'est confondre la relation de l'espèce au genre qui implique une différence qualitative (la définition de l'espèce comporte plus de caractères, de "sèmes", que celle du genre) et la relation de l'unité à la pluralité qui n'implique qu'une différence quantitative.

24. Même si le signifiant peut changer: un *œil* / *des yeux*.

25. Ou insérer le terme employé dans une périphrase contenant un ou plusieurs termes différents.

référents. "Le mot *trope* recouvre ici, écrit Françoise Douay, au mépris de sa définition, une variation portant sur une unité - grammaticale- plus petite que le mot" (TT p. 274).

L'absence de la relation référentielle permet d'exclure de la catégorie certains singuliers *poétiques*, où la marque du singulier, purement formelle, n'oppose pas, idéellement, un élément unitaire à un ensemble d'éléments identiques, que désignerait le pluriel. C'est ce qui se passe lorsqu'un écrivain choisit d'employer au singulier un terme que le code n'a reçu que dans un emploi pluriel, comme dans:

- (23) Le poisson abyssal qui, le phare au front, rôde dans
la ténèbre liquide²⁶.
- (24) Ainsi je marche sur *ma ténèbre*²⁷.
- (25) Mathô paya vite aux Mercenaires *l'arréragé* de leur
solde²⁸.
- (26) Là, tu n'entends plus rien que l'herbe et *la broussaille*²⁹.

Dans ces énoncés, la relation référentielle caractéristique des synecdoques du nombre et de la partie fait défaut: dans les noms toujours au pluriel, en effet, le nombre grammatical ne marque pas une pluralité de référents identiques que le singulier pourrait dégager unitairement. Le référent de *ténèbre* et de *ténèbres* [d'*arréragé* et d'*arréragés*, de *broussaille* et de *broussailles*] est identique³⁰. Il s'agit d'un tour purement orthographique (*figure de mot*) sans prise référentielle. A plus forte raison ne verra-t-on pas de synecdoque dans l'emploi au singulier de mots que la langue emploie indifféremment au singulier ou au pluriel: *l'Inde* (ou *les Indes*), *la Flandre* (ou *les Flandres*), etc.

Quant au nom *collectif*, dont le singulier désigne une collection ou un ensemble d'entités, son emploi n'est en rien une figure: cette désignation de la pluralité par le singulier est inscrite dans le code, le terme est le nom en langue de l'ensemble, considéré alors globalement comme une seule entité. Mis au pluriel, il ne désigne pas plusieurs des éléments qui le

26. Paul Claudel, *L'œil écoute*, cité par Morier 1981 p. 1111.

27. Jean Cocteau, *Maalech*, cité par Morier 1981 p. 1111.

28. Flaubert, *Salambô*, cité par Grevisse § 495.

29. V. Hugo. *Les Voix intérieures*, XXIX, cité par Morier 1981 p. 1111.

30. Il n'en est pas de même dans cet énoncé: "Il rêvait de jours continus, sans l'affre de la disparition du soleil et de sa résurrection"; (Pidival, *Pré fleuri*, p. 155, cité par Grevisse § 495). Ici, le pluriel *affres* a été reconsidéré comme une collection de comptables, dont on pouvait isoler une unité par l'emploi du singulier: *affre* n'est ni singulier poétique, ni synecdoque du nombre, mais, contre la volonté du code, un véritable singulier, en ce sens qu'il réfère à un référent singulier.

composent mais plusieurs ensembles identiques à lui: *une foule, des foules*. Bien qu'il ne partage pas ce dernier caractère, il faut rattacher aux noms collectifs le singulier *l'ennemi* quasiment lexicalisé, dans certains emplois, dans le sens de *les ennemis*, dont il est alors le doublet, également codé³¹ (comme *l'Inde et les Indes*).

L'absence du paramètre grammatical, quant à elle, conduira à refuser tel exemple proposé par les rhétoriques, comme celui d'Anonyme II:

(22) *Ulysse* saccagea la ville de Troie³².

Si Ulysse est bien un élément de l'armée grecque - élément du reste très particulier -, en revanche, le terme *Ulysse* n'est pas le singulier grammatical d'un terme dont le pluriel, **Ulysses*, désignerait tous les membres de cette armée. Aussi ne s'agit-t-il pas d'une synecdoque de nombre, mais d'une synecdoque de la partie (ou d'une métonymie de commandement).

1. 3. La plupart des exemples proposés dans la première section jouent sur les deux relations analysées. Un terme donné - apte par ailleurs à fonctionner selon le code, *i. e.* à désigner par le singulier une des entités qu'il nomme et par le pluriel toutes ou plusieurs d'entre elles - désigne contextuellement dans un emploi au singulier toutes ou plusieurs de ces entités. S'agit-il toujours pour autant de figures?

Si l'on hésite à répondre par l'affirmative, c'est qu'on a reconnu au passage, en certains des énoncés proposés, des occurrences de ce qu'on nomme ordinairement *emploi générique du singulier*. L'identification est indiscutable, me semble-t-il, en (2): "Mais *le Romain*, même après le succès, est indécis au fond de son cœur"; en (11): "*Le marchand, l'ouvrier, le prêtre et le soldat,* / Sont tous également les membres de l'Etat" et en (12): "*Le paysan* n'a pas les pieds meurtris par les sabots"³³. Dans cet emploi générique, le syntagme formé de l'article défini et du nom au singulier désigne tous les membres de la catégorie nommée, ou, plus exactement peut-être, l'ensemble catégoriel lui-même. "Chaque fois, écrit Henri Morier, que le naturaliste considère, dans une espèce, l'éternité du type, il parle au singulier: Buffon décrit *le cygne*" (1981, p. 1109). Les énoncés en question ont une portée - sinon toujours absolument, au moins

31. Le *Robert* écrit: "au pluriel ou au singulier collectif: Ceux contre lesquels on est en guerre". L'énoncé: "L'ennemi se trouvait devant lui" référera ordinairement à un ensemble d'ennemis et semblera marqué, au contraire, si le contexte fait comprendre qu'il ne s'agit que d'un individu ennemi.

32. Voir note 4.

33. Même si on peut parvenir, grâce à un contexte *ad hoc*, à faire prendre une valeur particularisante aux syntagmes concernés.

moralement - universelle (*tous les Romains, tous les paysans* en général, sauf exception)³⁴. Or, pour le locuteur natif, cette manière de dire ne fait pas figure³⁵: elle est solidement ancrée dans le code et appartient au système référentiel de l'article. Le même locuteur reconnaîtra en revanche plus volontiers le caractère figuré d'énoncés tel que (7) (*l'étendard du More*), (14) (*un œil noir* te regarde) ou (17) (*un arbre berce sa palme*). Dès lors, comment différencier les emplois?

Le problème posé n'est peut-être pas considérable. Il suffit, pour s'en dégager, d'admettre que les domaines rhétorique et linguistique interfèrent quelquefois, en ce sens que le code a parfois intégré dans un de ses micro-systèmes un mécanisme susceptible d'engendrer par ailleurs des énoncés rhétoriques. Dans le cas présent, la langue a incorporé dans le micro-système référentiel de l'article défini la désignation par le singulier de la globalité catégorielle: l'article défini, employé au singulier, réfère régulièrement à la catégorie entière (et non à tel ou tel de ses représentants en particulier) chaque fois que le contexte s'y prête, c'est-à-dire chaque fois que la valeur anaphorique de cet article est neutralisée et que la visée générique n'est pas bloquée par une donnée particularisante³⁶. Il en est de même, à la nuance de visée près³⁷, de l'article indéfini. Dans l'énoncé: "Un chat possède sept vies", *un chat* a valeur générique. Dans un contexte interdisant la compréhension générique, au contraire, la désignation de la pluralité par le singulier paraîtra marquée. Autrement dit, lorsque le singulier désignera, non pas la catégorie tout entière, mais plusieurs entités, il y aura synecdoque du singulier. Le même mécanisme — la désignation d'une pluralité par le singulier — produit ainsi des énoncés linguistiques ou

34. L'énoncé (10): "Du berger et du roi, la poussière est la même" me semble différent. La visée y reste singulative: il ne s'agit pas d'opposer la cendre de tous les bergers à celle de tous les rois mais la cendre d'un individu qui est berger à celle d'un individu qui est roi. Simple nuance?

35. Certains auteurs considèrent cependant l'emploi générique de l'article comme une synecdoque du nombre. C'est le cas d'Henri Morier, qui en donne cette définition (1981 pp. 1118-1119): "On nomme le type générateur pour désigner la généralité des êtres concrets qui en sont issus [...] La conception de ce singulier semble être celle d'une Idée-Soleil, active, centrale, rayonnante, qui multiplie ses images par une sorte de projection continue égale à son expansion. On est près de l'allégorie platonicienne de la caverne: les hommes ne sont que les ombres d'une idée une, éternelle, indivisible: l'Homme. Mais dans cette idée s'incarnent tous les êtres qui en procèdent; et nous disons l'homme pour l'ensemble des hommes: "L'homme est trop faible, hélas! pour dompter la nature" (Voltaire, *L'Orphelin de Chine*, I, 7)".

36. "Le castor est laborieux" est un énoncé générique hors contexte ou dans un contexte où le castor ne réfère pas à un castor particulier déjà présenté. A l'inverse, "le castor fut laborieux" est, à cause de la marque temporelle, un énoncé singularisant.

37. La visée reste singularisante: "n'importe quel chat", plutôt que "tous les chats".

rhétoriques, selon qu'il fonctionne ou non en accord avec les prévisions du code³⁸.

Une fois cette distinction théorique établie, il faut encore admettre que nombre des énoncés restants sont, bien que non génériques, assez faiblement marqués. Certains exemples du corpus en particulier présentent des emplois de l'article défini singulier assez proches de l'emploi générique et qui en gardent, pour ainsi dire, l'allure: la première lecture s'y trompe et l'examen lui-même ne fait pas toujours aisément la distinction. Quand Horace écrit: (4) "*L'Espagnol expérimenté me sert de maître*", il ne réfère évidemment pas à l'ensemble des Ibériques de son temps, mais à quelques uns d'entre eux; cependant, il les envisage d'une manière globale, qui rappelle la visée générique. On notera que le passage au pluriel ("*Les Espagnols, gens expérimentés, me servent de maîtres*"), qui correspond à la *mise à plat* de la figure, ne modifie en rien cette impression. C'est que dans cet emploi l'article défini, au singulier comme au pluriel, n'est pas plus anaphorique que dans l'emploi générique: il se trouve encore, d'une certaine façon, autodéterminé, et seuls des éléments contextuels - dans l'exemple (4), la situation référentielle, le fait qu'il s'agisse de la "formation" d'un seul individu - bloquent l'interprétation proprement générique. On retrouve cette référence globale non générique dans les énoncés (1), (6), (7) et (8), où *le Romain, le Belge, l'Ibère, le Germain* désignent des nationaux d'une époque donnée, engagés dans des conjonctures historiques particulières. On peut rattacher à ces derniers exemples une série d'expressions que la tradition a négligées et qui, me semble-t-il, se rapprochent davantage encore du générique proprement dit, telles que *courir la garce, chasser le lièvre, taquiner le goujon*³⁹. Contrairement à l'emploi proprement générique, toutefois, cet emploi du singulier reste rhétorique, dans la mesure où la langue lui oppose encore, comme une manière plus neutre de dire, l'usage du pluriel, en regard duquel le singulier reste marqué, comme le fait apparaître, par exemple, la comparaison de

(6) Triomphateur heureux du *Belge* et de *l'Ibère*

et de

(6a) Triomphateur heureux des *Belges* et des *Ibères*.

Cette observation laisse prévoir que plus les éléments contextuels spécifieront l'objet de référence, et plus la figure aura des chances d'être marquée. D'autre part, l'article défini anaphorique et l'article indéfini, dont l'emploi générique est beaucoup plus rare, sera un meilleur porteur

38. L'intégration d'un mécanisme rhétorique dans l'un des micro-systèmes du code correspond un peu, au niveau de la génération des énoncés, à ce qu'est la lexicalisation d'un sens figuré au niveau lexicologique.

39. Dans cette dernière expression, la synecdoque du singulier accompagne une synecdoque de l'espèce.

rhétorique que l'article défini.

Il faut encore rappeler que le niveau rhétorique possède aussi son code et ses mécanismes génératifs et que la fréquence avec laquelle certains d'entre eux sont appliqués à certaines familles de termes diminuent singulièrement leur impact⁴⁰. Les noms de peuples et les composants du corps humain donnent souvent lieu, on l'a vu, au tour étudié. Dire *le cheveu*, *l'œil*, *l'oreille* pour désigner les cheveux, les oreilles, les yeux d'un particulier fait partie de l'usage, surtout dans les descriptions et après le verbe *avoir* (16). La fréquence de certaines occurrences joue également. *Avoir bon pied*, *bon œil* (13), *n'avoir rien à se mettre sous la dent* (15) sont des *lexies*, de même que *prêter une oreille attentive* ou *donner main forte*. Des expressions comme *le flot*, *la vague*, sont devenus des clichés poétiques. En revanche, bien que popularisé par *Carmen*, l'énoncé (14) "*un œil noir te regarde*" reste marqué, dans la mesure où il réfère à une paire d'yeux particulière, à laquelle il attribue une action actuelle.

D'un point de vue plus général enfin, le singulier (*le Romain*) et le pluriel (*les Romains*) d'un terme renvoient au même "contenu conceptuel" (la "romanité"). Il est normal que la synecdoque du singulier, qui ne joue que sur la différence numérique et, formellement, sur un grammème, soit moins susceptible de provoquer la surprise que les synecdoques de la partie ou de la matière qui extraient un détail ou un aspect particulier de l'entité de référence et modifient la potentialité désignative d'un lexème. C'est à cause de ce faible relief sans doute que Quintilien admet plus volontiers qu'on l'emploie dans la prose oratoire que les autres tours synecdochiques: "C'est surtout dans l'emploi du nombre, écrit-il, que cette liberté vaudra pour la prose"⁴¹.

Il n'entre pas dans mon propos d'explicitier les effets stylistiques de la synecdoque du singulier: *élégance*⁴², disait la *Rhétorique à Hérennius*; *focalisation dénotative*, *ponctualisation de la référence*, *exemplarisation* rétorquent les modernes⁴³. Je citerai simplement en conclusion deux auteurs qui ont tenté cette analyse. Henri Morier écrit poétiquement:

40. Ainsi, pour la synecdoque du tout, les nom d'animaux et de végétaux dont l'homme tire usage: le vison, le pin, etc.

41. *Maxime autem in orando valebit numerorum illa libertas.* (Ed. cit; 1978).

42. *Erit illic deminutus numerus festivatis.* Voir note 1.

43. Ces formulations sont tirées de l'ouvrage de Marc Bonhomme (1987 pp. 166-167), où elles ne caractérisent du reste pas toutes la synecdoque du singulier. Il faut noter que cet auteur a surtout en vue l'emploi générique de l'article défini, qu'il fait, comme Henri Morier, entrer parmi les synecdoques du singulier. Les propos rapportés sont assortis de ces exemples: "La science ignore à quel insecte aboutit le taret" (Balzac, Les Paysans) et "Chez l'enfant, la pensée change à tout moment [...] La femme change moins souvent" (Balzac, Un Prince de la Bohème).

L'extension nous montre, multipliés à l'infini, des êtres tous pareils, des flots après des flots; "la mer, la mer, toujours recommencée" [...] La synecdoque du singulier poétique semble être, non une expansion, mais une convergence sur l'unité, multipliée par n: toute la mer est dans le flot. La contemplation de l'essence est un privilège de l'art. (1981 p. 1111).

Marc Bonhomme, de son côté, déclare:

"Ce processus crée: 1) une lourde charge référentielle sur l'unité qui assume la dénotation de l'ensemble. 2) un resserrement dénotatif maximal de l'ensemble perçu à travers une unité-type. [...] Ce mécanisme de focalisation contribue à des pratiques descriptives et comparatives. La description d'un ensemble est rendue plus précise par la vision de celui-ci à travers l'un de ses éléments caractéristiques. [...] Opération intellectuelle rigoureuse, la comparaison affectionne la précision dénotative et pour cela, la concentration référentielle du groupe sur l'unité constitue un outil idéal. [...] La dénotation standard de la pluralité se resserre sur une unité-modèle". (1987 p. 167 - 168).

2. Synecdoque du pluriel pour le singulier.

Ce tour consiste à désigner un référent singulier par l'expression linguistique du pluriel correspondant. Synecdoque inverse de la précédente, il est généralement présenté en symétrie avec elle par les rhétoriques anciennes, qui utilisent à son propos, en permutant les pôles, les mêmes expressions: il fait entendre (*intellegere*) un seul (*unum*) à partir de plusieurs (*a pluribus*)⁴⁴; il désigne (*δηλοι*) l'unité (*το εν*) à partir de beaucoup (*απο των πολλων*)⁴⁵. Colonia écrit à leur suite que plusieurs

44. Voir note 1, 2 et 3. Un autre passage de Quintilien (I.O. VIII, 6, 28) se rapporte au même tour: *Est etiam huic tropo [la métonymie] quaedam cum synecdoche vicinia; nam cum dico "vultus hominis" pro vultu, dico pluraliter quod singulare est; sed non id ago, ut unum ex multis intellegatur (nam id est manifestum), sed nomen inmuto.* Traduction de Jean Cousin: "Il y a même une certaine affinité entre ce trope et la synecdoque; car, lorsque je dis "les visages" d'un homme au lieu de "le visage", j'exprime au pluriel ce qui est au singulier, mais ce n'est pas que, par un pluriel, je veuille faire entendre un singulier (car cela est évident), je fais seulement une métonymie." (édition citée p. 111). Le commentaire me déroute.

45. Anonyme II : *Η απο των πολλων το εν, ως το σθηθεα μαρμαιροντα (les poitrines brillantes).*

(*plures*) sont mis (*usurpantur*) pour un seul (*pro uno*)⁴⁶. Passé à la perspective linguistique, Sanctius dit qu'on met (*ponimur*) le nombre pluriel (*numerus pluralem*) pour le singulier (*pro singulari*)⁴⁷; Dumarsais, qu'"on met un pluriel pour un singulier" (TT p. 118) et Fontanier, qu'"on prend le pluriel pour le singulier" (FD 91). Ce parallélisme cesse dans les ouvrages contemporains: chez Morier ou chez Bonhomme, la synecdoque du pluriel a disparu comme telle.

Contrairement au corpus précédent, les exemples traditionnels de synecdoques du pluriel se répartissent en trois types nettement différents, ayant respectivement pour support un nom commun, le pronom personnel *nous* et un nom propre.

2. 1. Le premier type correspond au *pluriel poétique* des Latins. La *Rhétorique à Hérennius* propose comme exemple:

(27) *Atrox calamitas pectora maerore pulsabat* (mot à mot: le malheur atroce frappait ses poitrines de chagrin)⁴⁸.

et Anonyme II, sans contexte:

(28) *Les poitrines étincellantes*⁴⁹.

On remarque que les deux exemples ont encore trait à une partie du corps humain.

Ce tour, selon Cornificius, "ajoutait de la gravité"⁵⁰ à l'énoncé. Il est pratiquement intraduisible en Français, où il ne semble pas qu'il existe. Le seul exemple de synecdoque du pluriel reposant sur un nom commun que propose Dumarsais :

(29) Il est écrit *dans les prophètes*⁵¹

46. Texte de Colonia : *Cum plures usurpantur pro uno ut cum ait Tullius: "Populo imposuimus, et oratores visi sumus"* Licet de se tantum loquatur. (*Artis Rhetoricae*, Liber primus § 6 1° p. 111)

47. Texte de Sanctius: *Huc* [à la synecdoque du genre pour l'espèce] *refer cum numerum pluralem pro singulari ponimus. Cicér. Populo imposuimus, et oratores visi sumus. Juvénal. Et nos ergo manus ferulæ subduximus. (De arte dicendi p. 347.)*

48. Voir note 1. Son deuxième exemple: *Itaque anhelans ex imis pulmonibus prae cura spiritus ducebat* ("aussi du fond des poumons la crainte faisait-elle sortir un souffle opprèsé") n'est pas parlant en français dans la mesure où, contrairement au latin, l'emploi de *poumons* au pluriel est régulier dans cette occurrence.

49. Voir note 44.

50. *Numerus [...] adauctus gravitatis gratia.*

51. *Quod dictum est per prophetas. Matthieu II, 23.* (TT p. 118).

n'est pas du même type. En effet, “dans les prophètes” ne se glosera pas “dans le prophète” mais “dans le livre des Prophètes” ou, comme glose Dumarsais lui-même, “dans un livre de quelqu'un des prophètes”. Il s'agit donc ici d'un raccourci métonymique, textuellement signalé par le changement d'article. Même si l'on traduisait le latin *per prophetas* “par la bouche des prophètes”, on serait encore en présence d'une approximation elliptique: “par la bouche d'un prophète, de l'un des prophètes”. Ce tour ne peut donc s'identifier au pluriel poétique latin. La locution française qui se rapprocherait le plus de celui-ci est, à mon avis, l'expression familière *Aux aurores*, qui, selon Grevisse (§ 493), est “attestée depuis longtemps dans le Midi et venue récemment jusqu'à l'extrême Nord”.

2. 2. Contrairement au premier, le second type est encore employé. Il consiste à utiliser la première personne du pluriel pour parler de soi seul. Cicéron tire son exemple d'Ennius:

(29) *Nous sommes Romain à présent, après avoir été jadis Rudinien*⁵².

Quintilie n'emprunte le sien de Cicéron qui dans le *Brutus* dit de lui-même:

(30) *Nous en avons imposé au peuple et nous avons été tenu pour un orateur*⁵³.

Sanctius et Colonia reprennent le même énoncé, auquel Sanctius ajoute un vers de Juvénal:

(31) Et *nous* avons soustrait nos mains à la férule⁵⁴.

Dumarsais note sans exemple: “Souvent dans le style sérieux on dit *nous* au lieu de *je*.” (TT 118).

Fontanier ne classe pas ce tour parmi les synecdoques, il en fait un type d'*association*, l'une des “figures d'expression par réflexion”, classées elles-mêmes parmi les “tropes en plusieurs mots.” Il consiste, écrit-il, “à rendre commun à d'autres ce qu'on ne dit que pour soi-même” (FD p.129). Il tire son premier exemple du chant III de l'*Enéide*, où Andromaque avoue à Enée:

52. *Nos sumus Romani, qui fuimus ante Rudini*. Voir note 2.

53. *Imposuimus et oratores visi sumus*. Voir note 3.

54. Voir note 46.

- (32) Pour *nous*, après l'embrassement de Troie, traînées de rivage en rivage, et condamnées à devenir mères dans la servitude, *nous* avons eu à souffrir la fierté et les dédains d'un jeune présomptueux, digne fils d'Achille⁵⁵.

Le second est une réplique de César à Dolabella:

- (33) Les dieux, du haut du ciel, ont compté *nos* années;
Suivons, sans reculer, *nos* hautes destinées. (FD p. 132).

On peut rattacher à ce type le tour familier par lequel le pronom *nous* désigne, non plus le locuteur, mais le locutaire, comme dans les exemples suivants:

- (34) *Nous* sommes donc toujours triste, pauvre ange!⁵⁶
(35) C'est la musique qui vous met dans cet état-là? murmurerait-elle. *Nous* sommes donc si sensible?⁵⁷

Fontanier voit également dans ce type énoncés une espèce d'association. (FD p. 130). Dumarsais en fait un trope particulier, qu'il nomme *communication dans les paroles*, mais il remarque en conclusion: "On peut regarder cette figure comme une espèce particulière de synecdoque" (TT p. 130).

L'emploi du *nous* à la place du *je* n'est pas toujours une figure. A l'impératif, la première personne du pluriel remplace obligatoirement la première personne du singulier inexistante⁵⁸. L'emploi du *nous* est aussi de règle en certaines circonstances ou, si l'on préfère, en certaines situations d'énonciation: ouvrages scientifiques, d'une part; édits royaux, bulles pontificales, lettres épiscopales, de l'autre. Il correspond alors à ce qu'on appelle ordinairement pluriel *de modestie* et *de majesté*. Ces usages ne constituent pas à proprement parler des emplois rhétoriques, même s'ils répondent "au besoin d'user dans certaines circonstances d'une forme différant de la forme courante"⁵⁹. Le tour ne devient proprement figuré que lorsqu'un locuteur choisit de l'utiliser hors des circonstances prescrites, comme dans les exemples du corpus. Mais s'agit-il bien alors d'une synecdoque? Le fait qu'elle ne porte pas sur un substantif mais sur un

55. *Nos, patria incensa, diversa per æquora vectæ/ Stirpis Achilleæ fastus juvenemque superbum,/ Servitio enixæ, tullimus.* (En. III, vv. 325 - 327. FD p. 132).

56. Flaubert, *Correspondance*, t. 1 p. 138, cité par le *Bon Usage* § 631 2°.

57. J. Green, *Minuit*, p. 96, cité par le *Bon Usage*, *ibid.*

58. Le *Bon Usage* (§ 631 2°) propose cet exemple tiré des *Deux timides* de Labiche: "Thibaudier, seul. [...] Appelons Annette."

59. *Ibid.*

“pronom” personnel place déjà la figure dans une situation atypique⁶⁰, d'autant que les morphèmes des deux premières personnes ont un statut très particulier: certains linguistes ont soutenu que *nous* n'est pas véritablement le pluriel de *je*⁶¹. Mais essentiellement, nous ne trouvons pas ici dans le cas où “un ensemble de personnes dont le locuteur fait partie”⁶² référerait à ce seul locuteur. L'accord au singulier des noms, adjectifs et participes passés se rapportant à ce *nous* manifeste avec évidence qu'il s'agit en fait d'un pseudo-pluriel. Cela apparaît plus nettement encore dans le tour voisin (*nous* mis pour *tu* ou pour *vous*) où les adjectifs seront au singulier ou au pluriel selon que le locuteur s'adresse à un ou à plusieurs locutaires: “Avons-nous été sage? ou “Avons-nous été sages?”. Il est donc abusif de parler ici de pluriel pour le singulier.

Fera-t-on une exception pour l'exemple (32), où l'accord se fait au pluriel (*traînées, condamnées, mères*)? Il ne semble pas. D'une part, en effet, l'énoncé est traduit du latin, où le pluriel semble de rigueur⁶³; d'autre part, le contexte virgilien indique qu'Andromaque parle sans doute effectivement du groupe de Troyennes attribuées comme esclaves à Néoptolème et dont elle faisait partie. En effet, à la phrase suivante, Andromaque passe à la première personne du singulier pour référer à un événement dont elle fut la seule victime⁶⁴.

L'accord au pluriel des adjectifs et participes se rapportant au *nous*, instituerait de véritables pluriels synecdochiques référant à un singulier et les distinguerait des pseudo-pluriels proches des pluriels de majesté ou de modestie et similaires, en ce qui regarde le nombre, au vouvoiement de

60. C'est une raison suffisante, au yeux de Fontanier, d'exclure le tour des synecdoques: “La synecdoque ne peut, je crois, comme la métonymie, consister que dans un nom, ou que dans l'équivalent d'un nom; et les pronoms personnels, quoiqu'ils tiennent la place d'un nom, sont spécialement destinés à marquer le rôle et le rang des personnages qui figurent dans le commerce de la parole. D'ailleurs, le mot employé par synecdoque doit présenter une idée complète sans le secours du verbe, et un pronom ne peut guère rien signifier qu'autant qu'il est joint au verbe. Je ne dis pas que l'emploi d'un pronom pluriel pour le pronom singulier correspondant, ne soit une figure, mais cette figure est toute différente de celle dont il s'agit ici. (CR pp. 123- 124).

61. Le plus souvent, il ne représente pas un ensemble de locuteurs (comme “dans les prières ou les chants en commun, dans les écrits en collaboration”, explicite *le Bon usage*) mais l'association à *je* d'un ou de plusieurs autres.

62. *Ibid.*

63. Voir les notes 50, 52 et 54. On peut donc plus légitimement parler de synecdoque du pluriel à propos du tour latin.

64. *Me famulo famulamque Heleno transmisit habendam.*

politesse⁶⁵, mais il ne semble pas que cette possibilité ait été actualisée dans le discours. On ne peut donc ranger ce tour parmi les synecdoques du pluriel.

2. 3. Le troisième type de synecdoque du pluriel n'apparaît, dans les ouvrages de référence, qu'à partir de Fontanier, et c'est du reste le seul que cet auteur présente. Le tour a lieu, écrit-il, "quand dans une sorte d'emphase, on considère une seule personne, un seul objet, comme faisant plusieurs à certains égards." Bien que la définition mentionne aussi un objet, les exemples portent uniquement sur des personnes, toutes désignées par un nom propre:

- (36) Il fut loin d'imiter la grandeur des Colberts:
Il négligeait les arts, il aimait peu les vers...
Sais-tu ce qu'il coûta de périls et de peines
Aux Condés, aux Sullys, aux Colberts, aux Turennes,
Pour avoir une place au haut du mont sacré?⁶⁶

Le *Bon Usage* en donne d'autres exemples :

- (37) Ce petit cénacle où les Leconte de Lisle, les Ménard, les Thalès Bernard participaient de l'esprit généreux et absurde de Paris révolutionnaire⁶⁷.
(38) Les Chrysostome, les Basile, les Cyrille viennent, comme les Cicéron et les Atticus, étudier l'éloquence à sa source⁶⁸.

On remarquera les variations de l'orthographe. Jusqu'au XVIII^e siècle, le nom propre lui-même prenait la marque du pluriel. Si cet usage est condamné aujourd'hui, ce n'est pas en raison de l'unicité du référent, mais en relation avec la catégorie du substantif: le nom propre ne prend pas la marque du pluriel, pas même lorsqu'il réfère à plusieurs personnes du même nom (les Habsbourg, les Bonaparte).

Ce tour, ordinairement appelé *pluriel emphatique du nom propre*, est celui qui se rapproche le plus d'une synecdoque du nombre. En effet, un pluriel linguistique, marqué par l'article et jadis par le nom, y désigne un référent unique, par une expression qui réfère ordinairement à un référent pluriel. Cependant, alors qu'un nom propre au pluriel renvoie normalement

65. Le "pluriel" de politesse (emploi de vous en s'adressant à une seule personne) est aussi un pseudo-pluriel. Entièrement intégré dans le code linguistique et social, il échappe au domaine rhétorique, sauf à être introduit dans une situation d'énonciation où le tutoiement est attendu.

66. Voltaire, cité par TT p. 92. Exemple repris par B. Dupriez 1981 p. 440.

67. Barrès, *Voy. de Sparte*, cité par Grevisse § 493 b).

68. Chateaubriand, *Itinér.* PI p. 907, cité par Grevisse § 510.

à plusieurs personnes qui porte ce nom - comme dans ces exemples du *Bon Usage*: “Les Gide sont mariés depuis vingt ans” (Schlumberger). “Il y a deux Yseut” (Sartre) - celui-ci multiplie artificiellement un être unique. Il ne met donc pas en œuvre la relation d'un objet unitaire à un ensemble d'unités semblables, ni aucun rapport référentiel d'intégration: aussi n'est-il pas plus synecdochique, malgré les apparences, que le tour précédent.

Les conditions d'emploi du pluriel emphatique sont du reste assez étroites. Le contexte doit indiquer nettement que le syntagme réfère au porteur du nom lui-même et à lui seul; il doit en particulier bloquer toute interprétation antonomastique (“les hommes tels que Colbert, ayant les mêmes caractéristiques principales que Colbert”). D'autre part, le nom propre étant de soi déterminé, l'emploi de l'article indéfini se trouve banni. La présence du défini est elle-même anormale: cet article est redondant en tant que déterminant; il sert essentiellement à manifester la mise au pluriel en fournissant un appui matériel à la marque de ce nombre. Enfin, le processus ne semble pas pouvoir affecter les noms communs. En revanche il pourrait à la rigueur porter sur des noms propres d'inanimés :

(39) Lui qui a traversé *les* Sahara et *les* Kalahari.

Le *Bon usage* voit “un phénomène analogue” dans le tour où “le déterminant pluriel précède une indication numérique au singulier”:

(40) Marius rentre à présent à *des* une heure du matin⁶⁹.

(41) Elle pleure et me parle jusqu'à *des* minuits⁷⁰.

Il remarque que “le pluriel fait souvent partie d'une expression notant l'approximation” :

(42) La messe à la mode finie vers *les* une heure⁷¹.

(43) Vers *les* midi, il se trouvait encore fort loin de Butanges⁷².

Dans ces deux derniers exemples, comme Grevisse le remarque lui-même, “le pluriel est dû à l'analogie avec les cas où les indications sont au pluriel” (§ 493), ils n'ont par conséquent rien de commun avec le pluriel emphatique. (40) et (42), où l'on remarque la présence de l'article indéfini, en diffèrent également: il représente un emploi quidditif de cet article, que l'on glosera: “à des heures telles, aussi avancées, que une heure du matin (ou que minuit)”.

69. Hugo, *Les Misérables*, IV, VIII, 3, cité par le *Bon Usage* § 493. Remarque.

70. D. Boulanger, *L'enfant de Bohème*, p. 56, *ibid.*

71. Stendhal, *Chartreuse*, XIII, *ibid.*

72. Queneau, *Pierrot mon ami*, VII, *ibid.*

Force est de conclure qu'en français du moins, l'existence d'une véritable synecdoque du pluriel est tout à fait problématique. La catégorie est un vestige du latin et fait figure de fausse fenêtre, maintenue comme pendant de la synecdoque du singulier.

3. Synecdoques du nombre approximatif

Certains rhétoriciens ont rattaché tardivement aux synecdoques du nombre un certain nombre de tours affectant la désignation chiffrée d'une quantité. On peut distinguer deux processus, assez proches l'un de l'autre: la désignation d'un nombre imprécisable par un nombre donné et la désignation d'un nombre donné par le nombre rond le plus proche.

3.1. Synecdoque du nombre certain pour le nombre incertain.

“On rapporte à cette espèce de trope [la synecdoque] la liberté que l'on prend de mettre un nombre certain et déterminé pour un nombre qu'on ne sait pas précisément. On dira:

(44) Cette maison a *cent* belles avenues,
lorsqu'elle en a plusieurs, et qu'on n'en sait pas le nombre”.

A ces lignes du Père Lamy⁷³ font écho celles de Dumarsais: “Un nombre certain pour un nombre incertain.

(45) Il me l'a dit dix fois, vingt fois, cent fois, mille fois,
c'est-à-dire plusieurs fois.” (TT p. 118).

Ajoutons ces deux exemples:

(46) *Vingt fois* sur le métier remettez votre ouvrage⁷⁴.

(47) A *cent et cent* reprises⁷⁵.

On rattachera à ce tour un certain nombre de locutions familières, telles que *faire les quatre cents coups*, *voir trente-six chandelles*, *attendre cent sept ans*.

“Cette catégorie, note François Douay dans son édition du *Traité des Tropes*, est très ancienne: l'un des plus vieux exemples dans la poétique grecque est *mille* (χιλίοι) pour un très grand nombre” (TT p. 269). On trouve en effet dans la *Poétique* d'Aristote, comme exemple de “métaphore de l'espèce au genre”:

73. *De l'art de parler*, livre second, p. 53.

74. Boileau, *Art Poétique*, chant 1 v. 172.

75. Duhamel cité par M. Bonhomme p. 74.

- (48) Oui, Ulysse a accompli *dix mille* exploits;
car *dix-mille*, c'est un grand nombre, et il est utilisé ici à la
place de un grand nombre”⁷⁶.

Comme le nombre exprimé dans l'énoncé est généralement hyperbolique, et à ce titre supérieur au nombre incertain qu'elle désigne, on peut considérer que le nombre conçu est *contenu* dans le nombre exprimé, et rattacher le tour à la synecdoque du tout (ou, dans le cas inverse, dans l'expression *dire deux mots à quelqu'un*, par exemple, à la synecdoque de la partie). On peut aussi, en suivant Aristote, voir dans les nombres explicités les diverses *espèces* d'un genre: celui des grands (et plus rarement des petits) nombres. Ou encore, considérant que le nombre conçu est “incertain” pour le locuteur mais “certain” référentiellement, dire qu'un nombre y est mis pour un autre nombre, “une espèce pour une autre espèce” (du même genre), analyse qui nous fait quitter le terrain de la synecdoque.

3.2. Synecdoque du chiffre rond.

Le Père Lamy ajoute aux lignes citées précédemment:

*Quand aussi pour faire un compte rond, on ajoute ou on retranche ce qui empêcherait que le compte ne fût rond. S'il y a quatre-vingts dix-neuf ans trois mois, quinze jours: on dira librement, il y a cent ans*⁷⁷.

Et Dumarsais, de son côté:

Souvent, pour faire un compte rond, on ajoute ou on retranche ce qui empêche que le compte ne soit rond: ainsi on dit la version des Septante, au lieu de dire la version des soixante et douze interprètes, qui selon les pères de l'Eglise, traduisirent l'écriture sainte en grec à la prière de Ptolémée Philadelphie, roi d'Egypte, environ trois cents ans avant Jésus-Christ.” (TT p. 118).

Et il conclut, substituant une nouvelle fois les définitions de l'hyperbole et de la litote à celles des synecdoques généralisantes et particularisantes

“Vous voyez que c'est toujours ou le plus pour le moins, ou au contraire le moins pour le plus”.

Bien qu'on puisse toujours arguer que des deux chiffres, le rond et le précis, l'un est forcément englobé dans l'autre, il est difficile de voir encore une synecdoque dans ce banal phénomène d'approximation, qui n'est

⁷⁶. Chap. 21, 1457b 11. L'exemple est tiré d'Homère, *Iliade* II, v. 272.

⁷⁷. *De l'art de parler*, livre second, p. 53.

qu'une facilité de langage. Ces additions nous permettent surtout de constater une fois de plus combien la logique taxinomique des rhétoriciens classiques est approximative.

Phénomènes très particuliers, les synecdoques du nombre se situent sur les marges de la catégorie étudiée. Les synecdoques du singulier et du pluriel, dans la mesure où elles ne concernent que l'interprétation d'un grammème et ne modifient pas le trajet désignatif d'un lexème, ne sont pas à proprement parler des tropes. Toutefois, comme elles détournent le trajet désignatif de la marque du genre, on peut risquer à leur propos le terme de *trope grammatical*, déjà utilisé à propos de certaines synecdoques du tout⁷⁸. En ce qui concerne les "synecdoques" du pluriel, ce trope grammatical n'est en rien synecdochique, dans la mesure où la catégorie se réduit en français au pluriel emphatique, qui ne met pas en jeu la relation d'intégration essentielle à la notion. La "synecdoque du nombre certain" peut à la rigueur être considéré comme un exemple de synecdoque du genre (ou de l'espèce). La "synecdoque du nombre rond" est une simple approximation. La notion de synecdoque du nombre reste donc une notion peu homogène et largement problématique.

Bernard MEYER

*Département de Lettres Modernes
Université de La Réunion*

ABRÉVIATIONS :

- TT** *Traité des Tropes*, édition de Françoise Soublin. Flammarion 1988.
FD *Les Figures du Discours*, édition de Gérald Genette, Flammarion 1968.

⁷⁸. Pour dessert, je prendrai la tarte (pour de la tarte).

BIBLIOGRAPHIE

Anonyme II.

Περὶ Τρωπῶν. Voir Spengel

Aristote, 1980.

La poétique, texte, traduction, notes par Roselyne Dupont-Roc et Jean Lallot, Le Seuil, Coll. Poétique.

Bonhomme, Marc, 1987.

Linguistique de la métonymie, Berne, Peter Lang.

Cicéron, 1971.

De l'orateur, livre III, trad. fr. E. Courbaud, Les Belles Lettres.

Colonia, Dominique de 1717.

De arte rhetorica libri quinque <1704>, Lyon, Molin.

Cornificius, 1932.

Rhétorique à Hérennius, Traduction H. Bornecque, Garnier.

Dumarsais, 1988.

César Chesneau Sieur du Marsais. *Traité des Tropes*, <1730>, édition Françoise Douay-Soublin, Flammarion.

Dupriez, Bernard, 1980.

Gradus. Les Procédés littéraires, Union Générale d'Éditions, Coll. 10/18.

Fontanier, Pierre, 1968.

Les Figures du discours, <1821, 1827>, édition Gérard Genette, Flammarion.

Grevisse, Maurice, 1986.

Le Bon Usage, 12^e édition, Gembloux, Duculot.

Lamy, Bernard, 1979, fac-simile 1699.

La Rhétorique ou l'art de parler, <1675>, Brighton, Sussex reprints.

Lausberg, Henri, 1960.

Handbuch der Literarischen rhetorik, Munich, Max Hueber, 2 vol.

Morier, Henri, 1981.

Dictionnaire de Poétique et de Rhétorique, 3^e édition, PUF.

Quintilien, 1978.

Institution Oratoire, Tome V (livres VIII et IX), Les Belles Lettres. (I. O.).

Sanctius, 1573.

De arte dicendi liber unus, <1556>, 4^e édition, Salamanque : Gastius.

Spengel, 1856.

Rhetores graeci, ex recognitione Leonardi Spengel, Lipsiæ : Teubner, vol. 3.